

LICENCE L.S.S. MENTION SCIENCES POUR LA SANTÉ

Virginie Sésé
DIRECTRICE PÉDAGOGIQUE



- ✓ toujours plus proche de vous
- ✓ une prépa qui s'adapte à vos besoins
- ✓ des tarifs en fonction de vos moyens

S Sciences Plus

LA SEULE

aussi expérimentée : **50 ans de succès**

LA SEULE

avec des **réductions familiales** : c'est la moins chère
(payez en fonction de vos revenus)

LA SEULE

à **refuser** les cours de masse **des grands groupes**

LA SEULE

proposant des **aides gratuites** à la **concentration**, à la **gestion du stress** et un **accompagnement psychologique**

et c'est aussi...



Une ambiance familiale et chaleureuse

Des salles de cours proches des amphis
dans le quartier étudiant Paul Sabatier - Rangueil



Des formules au choix
& des cours en présentiel ou en visio

5% de réduction pour les inscriptions avant le 15 mars
10% dès la 2^{de} inscription pour la rentrée universitaire suivante



Une équipe pédagogique apte à vous aider pour :
les cours, QCM, contrôles, la préparation des entretiens oraux...

NOS RÉSULTATS

87% en PASS et **100%** en L.AS.
90% en Paramédical et **85%** en Sanitaire-Social

L.S.S. LICENCE MENTION SCIENCES POUR LA SANTÉ

Depuis la rentrée 2022, l'Université Toulouse III (Université Paul Sabatier) est partenaire du pôle régional d'enseignement et de formation aux métiers de la santé (PREFMS) et les **étudiants en IFSI (infirmier), orthoptie, audioprothèse, ergothérapie, manipulateur en électroradiologie, podologie ou psychomotricité** doivent valider un **double cursus Métier et Licence Mention Sciences pour la Santé**.

Leurs enseignements se présentent sous forme de cours universitaires, d'enseignement métier et de stages en milieu professionnel.

Cette organisation permet les échanges entre les formations, la mise en place d'enseignements en commun et l'accès à la formation par la recherche. Parmi les cours universitaires, on distingue les enseignements en commun ou UECs (unités d'enseignement communes) tels que la biologie fondamentale, la physiologie, l'embryologie, l'imagerie médicale ou la psychologie et les bases de la relation soignant-soigné et les UECPs (UE communes à quelques parcours) qui concernent également les orthophonistes.

Lorsque l'étudiant avance dans son cursus, les cours universitaires diminuent au profit de l'enseignement métier et des stages.

Néanmoins **le premier semestre comporte plus de 100 h d'enseignements universitaires parmi lesquels des enseignements de sciences fondamentales (physique, chimie, biologie fondamentale) et des enseignements en sciences de la vie et de la santé (anatomie, histologie, embryologie, biomécanique, biochimie, physiologie, imagerie médicale, immunologie).**

De solides bases et une méthode de travail efficaces sont indispensables et ces disciplines font souvent l'objet d'une session de rattrapage.

Les anciens étudiants Sciences Plus ayant anticipé en suivant notre prépa Paramédicale ou IFSI réussissent leurs épreuves en première session.

Grâce à une **équipe pédagogique hautement expérimentée** et à une **préparation à la carte personnalisée et stimulante**, Sciences Plus prépare avec succès depuis 50 ans un grand nombre d'étudiants à ces difficiles études.

LA PRÉPARATION A SCIENCES PLUS

Afin de nous adapter à chaque étudiant, Sciences Plus propose **plusieurs formules modulables et cumulables**. Tous nos cours peuvent être suivis **en présentiel ou en visioconférence** et les groupes sont limités à **15 étudiants**.

Nous proposons des formules au choix, à choisir séparément ou à cumuler :

POUR LA LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE

Préparation aux fondamentaux en Sciences pour la Santé (Biologie fondamentale, Physiologie, Anatomie, Immunologie, Embryologie et Imagerie Médicale).

Au 1^{er} semestre, encadrement hebdomadaire à compter de fin octobre les samedis.

La préparation a la forme d'un soutien continu. Elle est assurée au semestre 1.

3 à 4 h par semaine de cours et entraînements **en ligne ou en présentiel en groupe de 15** au maximum permettant une réelle interactivité entre étudiants et enseignants.

A chaque matière correspond un nombre de séances en fonction de sa difficulté et de son volume : Chaque séance fait l'objet d'une présentation des connaissances essentielles accompagnée de **supports de cours**, d'une **explication** des points difficiles et d'**entraînements**, ce qui permet de **faire le tour d'un sujet donné avec la plus grande efficacité possible, et un gain de temps significatif**.

Examen Blanc : Il permet à l'étudiant d'évaluer son travail et son niveau. Il a lieu à la fin de la session début janvier avant les épreuves de la faculté. **Il est gratuit** pour tous les étudiants de Sciences Plus inscrits en prépa L.S.S.

En mai-juin , préparation à la session de rattrapage de fin juin à compter de début mai les samedis.

La préparation a la forme d'un soutien continu. Elle est assurée en mai et juin avant la session de rattrapage.

3 à 4 h par semaine de cours et entraînements **en ligne ou en présentiel en groupe de 15** au maximum permettant une réelle interactivité entre étudiants et enseignants.

A chaque matière correspond un nombre de séances en fonction de sa difficulté et de son volume : Chaque séance fait l'objet d'une présentation des connaissances essentielles accompagnée de **supports de cours**, d'une **explication** des points difficiles et d'**entraînements**, ce qui permet de **faire le tour d'un sujet donné avec la plus grande efficacité possible, et un gain de temps significatif**.

Examen Blanc : Il permet à l'étudiant d'évaluer son travail et son niveau. Il a lieu à la fin de la session mi-juin avant les épreuves de la faculté. **Il est gratuit** pour tous les étudiants de Sciences Plus inscrits en prépa L.S.S.

LES ATOUTS DE SCIENCES PLUS

✓ ***Une localisation proche de la faculté***

Accessible à pied pour éviter toute perte de temps et la possibilité de séances en présentiel ou en distanciel au choix. Des salles de travail chaleureuses sont à la disposition des étudiants pour éviter des déplacements entre les cours.

✓ ***Pour les étudiants éloignés, les séances peuvent être suivies en distanciel.***

✓ ***Ambiance conviviale, bienveillante et studieuse***

Parce que la réussite de la première année dépend autant du moral de l'étudiant que de sa capacité et de sa méthode de travail. Des méthodes d'aide à la concentration et à la gestion du stress sont proposées. Tout au long de l'année, une permanence hebdomadaire par notre psychologue clinicienne est disponible pour nos étudiants s'ils en ressentent le besoin.

✓ ***Petits effectifs de classes***

Nos groupes à effectif réduit (8 à 15 étudiants) facilitent les échanges, la qualité de l'écoute et assurent une atmosphère propice au travail et au progrès. Nous refusons les cours de masse des grands groupes.

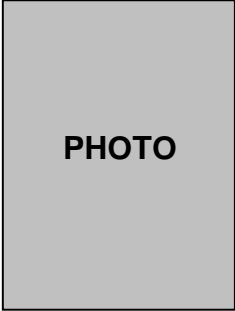
✓ ***Enseignants passionnés et passionnants***

L'équipe pédagogique vous fait gagner du temps en vous fournissant des explications claires sur les points difficiles et des entraînements en parfaite adéquation avec les attendus de la faculté.

✓ ***Disponibilité***

A Sciences Plus, la Direction ainsi que l'ensemble des enseignants sont à la disposition des étudiants et de leurs parents pour les rencontrer à tout moment.

LICENCE SCIENCES POUR LA SANTE - 2024 / 2025

 <p>PHOTO</p>	Suivi hebdomadaire		
	<i>– Licence Sciences pour la Santé</i>		
	1^e Semestre Suivi Semestriel	3,5 h/semaine	850 €
	Mai Juin Spécial Session de Rattrapage	3,5 h/semaine	850 €
Nom :	MONTANT TOTAL (hors réduction)		€
Prénom :	- 10% pour les étudiants ayant suivi la Terminale ou Prépa annuelle Paramédicale ou IFSI + frais de dossier offerts		- €
Date de naissance :			
Sexe :	TOTAL - Frais de scolarité (toutes réductions déduites)		= €
Nationalité :			
Téléphone :			
E-Mail :			
Parcours scolaire			
Lycée :			
Spécialités Première :			
Spécialités Terminale :			
Si baccalauréat obtenu avant 2024, études suivies en 23/24:			
Formation suivie en 2024/2025 :			

REGLEMENT GÉNÉRAL

- Article 1 Les inscriptions sont prises dans la mesure des places disponibles et dans leur ordre de validation. Une inscription est validée par la constitution du dossier d'inscription complet et le paiement d'un acompte.
- Article 2 Les inscriptions se font à tout moment de l'année.
- Article 3 L'élève inscrit s'engage à suivre les cours de la préparation choisie. Trois absences non justifiées entraînent une exclusion temporaire des cours d'une semaine. En cas d'absences répétées sans motif, une exclusion définitive de l'école peut être prononcée sans donner droit à aucun remboursement des frais de scolarité.
- Article 4 La totalité des frais de participation est exigible dès le début des cours.
- Article 5 En cas de désistement ou d'arrêt de l'élève à une préparation, le montant total des frais de scolarité reste dû.
- Article 6 La personne se portant caution financière de l'élève s'engage à régler la totalité des frais de scolarité.
- Article 7 Le régime de Sciences Plus est l'externat
- Article 8 Au cas exceptionnel où Sciences Plus serait amené à annuler un cours, les candidats seraient immédiatement avisés et remboursés du montant versé y compris des frais de dossier.
- Article 9 Autorisation est accordée à Sciences Plus de pouvoir faire état du classement des reçus aux différents concours.
- Article 10 Une conduite irréprochable est exigée tant à l'intérieur de Sciences Plus, que dans ses abords immédiats. Le non-respect de cet article peut entraîner l'exclusion définitive de l'élève.
- Article 11 Les frais d'impayé (chèque ou prélèvement) seront facturés.

ENGAGEMENT POUR LE REGLEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ

Je soussigné(e)

Nom de la personne se portant caution financière

Prénom de la personne se portant caution financière

Adresse complète

Téléphone Profession :

déclare avoir pris connaissance du règlement général ci-dessus et l'accepter.

Je m'engage à régler les frais de scolarité s'élevant à selon les modalités du tarif qui m'a été remis :

Acompte ce jour (minimum 10%) de euros + 75 € (frais de dossier)

Je verserai le solde, soit euros lors du premier cours.

L'acompte sera remboursé en cas d'échec au baccalauréat sur présentation d'un justificatif ou de non-admission en Licence Sciences ou L.AS Sciences à Toulouse.

Fait à le

Signature de la personne se portant caution financière
précédée de la mention «*lu et approuvé, bon pour accord*»

Signature de l'élève

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion des inscriptions des élèves ainsi que pour le suivi des paiements. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à la direction de l'établissement. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au directeur.